

L'info du jour

La N 20 et la D 7 en chantier

L'EX-N 20, baptisée depuis sa départementalisation D 920, est enfin sur la voie du changement. Les élus du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine s'étaient déjà rencontrés il y a quelques jours pour travailler ensemble sur l'aménagement de cet axe majeur du sud de Paris. Un axe qui traverse depuis la porte d'Orléans à Paris les communes de Bagneux, Montrouge, Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony dans les Hauts-de-Seine ainsi que Cachan et Arcueil dans le Val-de-Marne. Ce matin, le conseil général des Hauts-de-Seine doit décider du lancement d'une concertation préalable aux travaux sur cette route qui apparaît aujourd'hui comme une véritable plaie autant pour les riverains que pour les automobilistes ou les usagers des transports en commun.

L'ex N 20, c'est un trafic de 40 000 à 46 000 véhicules par jour, des deux fois trois ou deux fois quatre voies, 14 lignes de bus, et pas de piste cyclable. L'un des objectifs affichés par les deux conseils généraux est de transformer la D 920 en un boulevard urbain avec, entre autres, l'aménagement d'une ligne de bus en

site propre au milieu de la N 20 et l'aménagement de pistes cyclables. A terme, le prolongement de la ligne 4 du métro jusqu'à Montrouge en 2012 et jusqu'au rond-point des Martyrs à Bagneux en 2017 devrait sensiblement réduire le trafic.

Deuxième gros chantier routier évoqué ce matin au conseil général des Hauts-de-Seine, cette fois pour l'Ouest francilien, celui de la D 7, la voie des quais de Seine entre Issy et le pont de Sèvres. 4,2 km qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre. En effet, le conseil général des Hauts-de-Seine veut en faire une deux fois deux voies pour fluidifier la circulation qui se monte à quelque 40 000 véhicules chaque jour dans un secteur où les immeubles poussent comme des champignons et où les salariés fulminent chaque jour dans les embouteillages. Mais les associations de défense de l'environnement préfèrent élargir les voies existantes et donner leur place aux pistes cyclables. Quel que soit le résultat de la concertation, les élus l'ont promis : les travaux débiteront l'année prochaine.



MONTRouGE. Le conseil général a décidé de reprendre à zéro le projet de réaménagement de l'ex-N 20. (LP/G.B.)